

Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 5 (1906)
Heft: 2-3

Artikel: Le Conte du Craizu : en patois de Lutry, publié d'après un ancien manuscrit inédit
Autor: Gauchat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-238330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE CONTE DU CRAIZU

EN PATOIS DE LUTRY, PUBLIÉ D'APRÈS UN ANCIEN MANUSCRIT INÉDIT



« Le Conte de la Lampe, ce petit tableau de genre de notre vie campagnarde, avec ses peintures d'intérieur si parlantes et d'une rusticité où le fou-rire fait tout excuser, avec sa figure principale enfin d'un comique si impassible et si candide, est un petit chef-d'œuvre de simplicité, de gaîté, de récit, de naturel et de nationalité. » C'est en ces termes que Juste Olivier parle, dans son beau livre sur le canton de Vaud¹, d'une composition patoise de 218 vers qui a été publiée à la fin du XVIII^e siècle, probablement à Lausanne, et que Gaullieur² appelle le « fondement de la littérature patoise du Pays de Vaud. » Cet opuscul est, en effet, le premier livre patois imprimé dans le canton de Vaud dont nous ayons connaissance³. Il mérite déjà notre attention à ce titre-là. Et, sans partager tout à fait l'enthousiasme de Juste Olivier, il faut avouer que le poème, impro-

¹ T. II, *Eclaircissements*, p. XLVIII.

² *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, p. 290. Genève 1855. (*Bull. Institut nat. genevois*, t. III.)

³ Un de mes amis m'avait cité comme premier livre patois un petit traité de morale, qu'il n'avait jamais vu, intitulé *La bouna via*. Je n'ai pas réussi à en retrouver la moindre trace.

prement appelé *conte* ou *coq-à-l'âne*¹, possède une grâce pleine de malice, une saveur, qui n'ont pas encore perdu leur charme. Le patois, langue dans laquelle on peut tout dire, atténue la crudité de certains passages. La situation est originale : un père raconte à un notaire, pour les faire juger par un tribunal de mœurs imaginaire, les mauvais tours qu'un polisson a joués à sa fille. Ce sont des plaisanteries de mauvais goût que l'amant malhonnête fait à sa belle, et que le père rend encore plus comiques par le grand cas qu'il en fait. Sous l'indignation feinte du plaignant transparait le sourire de l'auteur, qui se plaît à énumérer les méfaits de son héros².

Le poème se compose d'alexandrins à rimes plates, groupés en sorte de strophes d'inégale longueur, terminées ironiquement par le refrain : « Si le souverain dit que c'est une action (permise), patience ! »

L'imprimé du XVIII^e siècle ne porte pas de date et est anonyme. C'est une petite brochure in-8° de douze pages, qui a pour titre : *Lo conto d'au craizu. Coq à l'Ane dans le Patois du Canton de Vaud*³. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque cantonale vaudoise (coté M 2059⁴) et un autre à celle de Fribourg. Dans l'ouvrage cité, p. 290, Gaullieur lui assigne la date de 1785. Pierquin de Gembloux, *Histoire littéraire des patois*, Paris 1858, p. 249, celle de 1780. Mais ces dates sont peu certaines. Le doyen Bridel⁵, et d'après lui Pierquin

¹ Cette appellation était autrefois un peu synonyme de poésie humoristique ou satire (voir Boissière, *Poétique*, p. 254). Dans le Recueil Corbaz on dénomme ainsi une énumération des instruments qui ont servi à faire un charivari, p. 80, et une gaie anecdote de chasse, en vers, p. 121.

² Il n'est pas impossible que le morceau repose sur des faits réels. D'après Ch. Berthoud (*Musée neuchâtelois*, VII, p. 64), l'auteur aurait été avocat.

³ Comment concilier le terme de *canton* avec la date attribuée à la publication ? Pouvait-on, avant l'émancipation, parler d'un *canton de Vaud* ?

⁴ Actuellement égaré.

⁵ *Etrennes helvétiques et patriotiques*, 1811, *Avis littéraire* (p. 119-123), reproduit dans le *Conservateur suisse*, 1^{re} édition, t. VII, 404-407.

de Gembloux¹ et Juste Olivier² considèrent comme auteur un monsieur De la Rue, de Lutry. Le volumineux répertoire, de noms de famille de Piccard (exemplaire des archives cantonales, à Lausanne), mentionne un De Rue, seigneur de Montagny s/Lutry, dès 1627, et un De la Rue, de ou à Lutry, 1820 dont l'existence n'est pas certaine. Malgré les recherches que M. Millioud a bien voulu faire pour moi, il n'a pas été possible d'identifier le personnage. La mention de *Montagny*, vers 36 et 41, confirme cependant ces indications de provenance. A son tour, la langue montre que le poème a été écrit dans les environs de Lausanne³. On y remarque par exemple une hésitation entre *é* et *i* pour la voyelle latine *ĕ* devant s + consonne : *veté*, vers 38, *revité*, vers 169, = *vĕstit*; *être*, vers 70; *tĕta*, *fĕta*, en rime, vers 123-124; *tĕta*, vers 144. Le groupe *ĕs* cons. devient *i* dans le patois de Lavaux, *é* dans celui de La Côte; Lausanne forme la limite, et offre une inconstance bien naturelle dans le traitement de ce phonème. J'ignore sur quoi s'appuient Corbaz et Favrat, dans leurs éditions citées ci-dessous, pour donner notre récit comme spécimen du patois de Pully, qui sera du reste identique avec celui de Lutry.

Le *Conto d'au craizu* a été réimprimé plusieurs fois. Corbaz l'a placé en tête de son *Recueil de morceaux choisis en vers et en prose en patois*, paru à Lausanne en 1842⁴. Son édition ne diffère de l'imprimé du XVIII^e siècle que par quelques détails insignifiants. L'orthographe est la même. Le texte de Corbaz a été ensuite reproduit, avec de simples divergences orthogra-

¹ Ouv. cité, p. 284-285.

² *Canton de Vaud*, t. II, *Eclaircissements*, p. XLVI. Comp. aussi la table du *Recueil* de Corbaz, Lausanne 1842, où on lit : « Lo Conto d'au Craizu, par De la Rue, de Lutry. »

³ Le document gagne par là en valeur : il représente le patois dès longtemps disparu de la capitale vaudoise.

⁴ L'ouvrage a été publié par fascicules, dont le premier était en vente dès 1841.

phiques, par le *Conteur vaudois*, 3^e année (1864-65), n^{os} 5 et 6; par Favrat, dans son *Appendice* au *Glossaire* de Bridel (1866), p. 512-518, et de nouveau par le *Conteur vaudois*, en 1905, n^{os} 45 et 46.

M. E. Muret, professeur à Genève, a bien voulu me communiquer une copie manuscrite, appartenant à M. de la Harpe, à Vevey, dont le texte diffère sensiblement du premier imprimé. Ce manuscrit remonte probablement à la fin du XVIII^e siècle et offre généralement des leçons préférables à la rédaction imprimée. Mais l'orthographe est hésitante et fortement francisée, surtout au début. Il n'existait pas, à ce moment, de tradition orthographique patoise. Je transcris ici ce manuscrit sans rien changer au texte ni à l'orthographe; je rectifie seulement les nombreuses erreurs commises dans la séparation des mots. J'y joins une traduction aussi littérale que possible. En note, je citerai les variantes de la rédaction traditionnelle, d'après le vieil imprimé, sans m'occuper des divergences purement orthographiques. En appendice, je donnerai la prononciation actuelle dans les environs de Lutry¹ des mots dont la transcription laisse subsister des doutes, et j'expliquerai certains termes intéressants de ce document. Ils sont, dans le texte, accompagnés d'un astérisque.

¹ A Lutry même, le patois est complètement éteint.

[Lo conto day craizu.]

Le père : — *Dieu lo vo baillay bon, monsu lo secretéro,
 Acebin qu'a ti vo, messieu sê penchounéro*,
 Tant Ecrivin que Cler, gens de banche* et de plume,
 Qui forgez ti l'argent sans martau ni enclume.*
 5. *Mais pardon, se vo plé, ne s'agit pas de cin.
 Dait-on pas condana a ti frai et depin,
 Ditê lo vay, messieu, ti per voutra conchense,
 Cê qu'étien lé craisu* par malice et vengeance ?*

TRADUCTION

Le récit des lampes.

Le père :
 Dieu vous le donne bon [le jour], monsieur le secrétaire,
 Aussi bien qu'à vous tous, messieurs ses pensionnaires,
 Tant écrivains que clerks, gens de bureau et de plume,
 Qui forgez tous l'argent sans marteau ni enclume.
 Mais pardon, s'il vous plaît, il ne s'agit pas de cela.
 [Ne] doit-on pas condamner à tous frais et dépens,
 Dites-le un peu, messieurs, tous sur votre conscience,
 Celui qui éteint les lampes par malice et vengeance ?

Le manuscrit n'a pas de titre, la ponctuation manque à peu près totalement. — 2. *messieux lês Commisséro* [n'a pas de sens]. — *dzens dé bantze et dé pliomma* [bien préférable comme transcription; du reste, le texte est beaucoup moins francisé dans la suite du manuscrit de la Harpe]. — 4. *Que fordzi ti l'ardzen sen martê né encliomma* [item]. — 5. *Ma perdon, se vo plié* [item]; *çen* [le scribe de notre manuscrit a été embarrassé en transcrivant le *e* nasal, qu'il écrit *en, én, in*; quelquefois on trouve, comme ici et dans la ligne suivante, *en* corrigé en *in*]. — 8. *lo craizu* [notre texte vaut mieux, puisque le héros éteint deux lampes; cf. aussi vers 155]; *vendzence* [orthographe préférable].

Le notaire: — *Pouro frare, epay* bin que vo-ɣ-ay prau reson,*
 10. *Mas no ne vayen pas, io va voutra question.*

Le père: — *Qué! vo ne cède pas, messieu, que i'è ouna felie,*
Dont on laron tzi no voliay fère a la pelie?*
Mais, pargué! n'en est pas inque io voudray bin.
N'a pas trova son fou, c'est ma fay on biau tzin.*
 15. *Dinché, bravo messieu, moyenan bon saléro,*
Fède mé on mandat a noutron concistero:*
« A vous, Messieurs les Juges, ministre et Lieutenant,
Secrétaire, assesseu et to lo bataclian.... »
Que lau say deffendu, et en boune écretoura,

Le notaire:

Pauvre ami (frère), peut-être que vous avez bien raison,
 Mais nous ne voyons pas où va votre question.

Le père:

Quoi! vous ne savez pas, messieurs, que j'ai une fille,
 Qu'un mauvais sujet (voleur) chez nous voulait enjôler?
 Mais, par Dieu! il n'en est pas là où il voudrait bien.
 Il n'a pas trouvé sa dupe; il est, ma foi, bien attrapé (un
 beau chien).

Ainsi, braves messieurs, moyennant bon salaire,

Faites-moi un mandat à notre Consistoire:

« A vous, messieurs les juges, pasteur et lieutenant,
 Secrétaire, assesseurs, et tout le bataclan.... »

Qu'il leur soit défendu, et en bonne écriture,

9. *bin réson* [notre texte évite la répétition du mot *bin*]. — 10. *ne ne vyen pas* [manque une syllabe et la forme actuelle est bien *vāyèin*]. — 12. *lâre*. — 14. *l'est mafai*. — 15. *Dité, bravo Messieux* [notre texte vaut mieux]. — 16. *per noutro*. — 17. L'imprimé donne tout en patois: *A vo, Messieux les Dzudzo, Menistré, Lutenien* [le manuscrit, qui reproduit d'abord le texte officiel français et passe ensuite au patois, nous semble être plus près de l'original].

20. *Dé rên distribua dé noutra procedoura.*
*Pésa fer *, se vo plié, vos verray s'é rêson,*
Quand vo-z-ari conta dau galan lès akchon.
- Vo saray don, Messieu, ce vo plié d'acuta,*
*Que ma félie et cé cor ce son zu au ama **
25. *Et que ne craya ti que saray on mariajo,*
Yo ne manqueray pas buro, pan ne froumajo.
Mé vayqué qu'é fini ; car por lli, orendray,
Ma fellie n'en vau plieu, ne én blian né en nay.
Et se li'a zu balli quoqué tracasseri,*
30. *Por cén n'i a né papay né parchemi escri.*
Baste ! enfin cé akchon son envers lli se naire,

De rien divulguer de notre procédure.

Pesez bien (ferme), s'il vous plaît, vous verrez si j'ai raison,
 Quand je vous aurai conté du « galant » les exploits.

Vous saurez donc, messieurs, s'il vous plaît d'écouter,
 Que ma fille et cet individu (corps) s'étaient autrefois aimés
 (se sont eu eu aimés)

Et que nous croyions tous que ce serait un mariage,
 Où ne manqueraient pas beurre, pain et fromage.

Mais voilà qui est fini ; car pour elle, désormais,
 Ma fille n'en veut plus, ni en blanc ni en noir.

Et s'il lui a une fois donné quelques petits cadeaux,
 Pour cela, il n'y a ni papier ni parchemin écrit.

Baste ! enfin, ses actions envers elle sont si noires,

22. *Quand yari d'au galand racontá les acchons.* — 24. *sé sont dza zu amá* [notre version est plus patoise]. — 26. *pan, buro né.* — 28. *n'en vaut rin.* — 29. *se l'ai a zu bailly* [le manuscrit présente encore l'ancienne forme de pronom datif *ly*, remplacée aujourd'hui par *lay* = *illac*, comp. en français : *j'y dis*]. — 30. *n'a né papai ; partzemin.* — 31. *envers ly sont.*

Que n'ara pas l'honneur de m'appela biau-paire.
 Vo-χ-én vè raconta quoquè-χ-echantillon,
 Per io vo verray bien cén qu'est cé compagnon.*

35. *On djor lay di: no fau diverti stau venenje;
 Alén no promena a Montagni Demenje!
 L'otra lau lay promé, et, lo djor ariva,
 Se laive lo matin, se veté et s'en va
 Appala la Luzon, qu'élay noutra vezéna,*
 40. *Brava fellie, ma fay, et qu'é noutra couzéna.
 Stau galandé* s'in von dray a stu Montagni,
 Yo stu cor ne fu pas! n'é-t-e pas on mépri?
 Dite-lo ti, messieu, et per voutra conchense,
 Ce cén est oun'akchon?*

Qu'il n'aura pas l'honneur de m'appeler beau-père.
 Je vais vous en raconter quelques échantillons,
 Par où vous verrez bien le caractère (ce qu'est) de ce
 compagnon.

Un jour, il lui dit: il nous faut [nous] divertir [pendant]
 ces vendanges;
 Allons nous promener à Montagny dimanche!
 L'autre le lui promet, et, le jour arrivé,
 Elle se lève le matin, s'habille et s'en va
 Appeler Louison, qui était notre voisine,
 Une brave fille, ma foi, et qui est notre cousine.
 Ces jeunes filles s'en vont « droit » à ce Montagny,
 Où cet individu ne fut pas! n'est-ce pas un mépris?
 Dites-le tous, messieurs, et sur votre conscience,
 Si c'est une action [permise]?

32. *appalá* [meilleure forme]. — 34. *stu compagnon*. — 35. *l'ai de* [passé
 déf., ici présent]. — 38. *Le sè laivé matin, sè vîlé, et s'en va*. — 39. *Le*
cria. — 40. *l'iré noutra couzéna* [= elle était, est vaut mieux]. —
 41. *contré stu Montagni*. — 42. *Stu cor ne l'ai fu pas*. — 43. *Ditè lo vai,*
messieux, ty.

45. *Ce lo souverin di que cén say* oun'akchon,
Pachense !*

- On outro viadzò encor, que cassavon lès coquie*,
Noutra fellie lay va ; stu cor, sèn deré porquié,
Quitta son martelet, sor e s'epouffé* fau,
50. Comén se llire énta on or aubin on lau.
Tzacon craizay d'abor, én vian sa grimace,
Qu'a on verro de vin l'allavé fère pliace.
Mè sèn cé qu'on reve* ! Se bin qu'a la miné
Le pare fu contrin, son viaudzò* su lo bré,
55. Dé la raccompagni tzi no tota penauza,
Yo l'aray bin voliu avay resta merdauza,*

Si le souverain dit que c'est une action,
Patience !

Une autre fois encore, qu'on cassait (ils cassaient) les noix,
Notre fille y va ; cet individu, sans dire pourquoi,
Dépose son martelet, sort et s'esquive dehors,
Comme s'il était entré un ours ou un loup.
Chacun croyait d'abord, en voyant sa grimace,
Qu'à un verre de vin il allait faire place.
Mais on ne le revit pas ! De sorte qu'à minuit
Le père fut contraint, sa serpe sur le bras,
De la raccompagner toute penaude chez nous,
Où elle aurait bien voulu rester toute honteuse,

49. *Léssa son martélet, s'en va lo vaiquié fro.* — 50. *Coumin se l'ire, énta on lau, obin on or.* [L'amant prend la fuite devant la jeune fille, au moment où elle entre, comme à l'apparition d'un ours ou d'un loup. On ne connaît aujourd'hui que la forme proclitique *fro* ou *frou* du latin *foris*. Notre texte offre ici la forme tonique. Comparez en patois valaisan les formes toniques *fœura* ou *foura*. L'ancien éditeur a établi une mauvaise rime (pour les yeux) en intervertissant les mots du vers 50]. — 51. *crayai* [préférable?], *vyen* [dito]. — 52. *qu'à n-on véro* [suppression d'hiatus très courante]. — 54. *lo viaudzò*. — 56. *voliu restà tota*.

*Pliétou quié d'alla lé por avay cé affron,
 Et ce verre moqua per on tau compaignon.
 Dité-mé don, messieu, ti per voutra conchense,
 60. Ce cén est oun'akchon !
 Ce lo souverain dit que cén say oun'akchon,
 Pachense !*

*Ouna veilla, tzi no, eten pré dau mortay *,
 Yo fazay quié sémblan dé s'edzauda lé day.
 65. Cin qu'on s'en apperçu, ye sor de sa cadzétta
 De la pudra, avoué quié vo fa ouna gueliétta*.
 Et volien la sedzi, la laissé dchay au fu ;
 Se bin qui'en folien * et fasén sliau biau dju,
 To d'on cou sèn vo fa, messieu, ouna voilaye *,
 70. Que ma maison risqua d'etré tot'embrasaye.*

Plutôt que d'aller là pour avoir cet affront,
 Et de se voir ridiculiser par un tel compaignon.
 Dites-moi donc, etc.

Un soir (veillée), chez nous, ils étaient près du brasier,
 Où il ne faisait que semblant de se chauffer les doigts.
 Sans qu'on s'en aperçût, il sort de sa poche
 De la poudre, avec quoi il vous fait une « guillette » ;
 Et voulant la sécher, il la laisse tomber au feu ;
 De sorte qu'en badinant et en faisant ces beaux jeux,
 Tout d'un coup cela vous fait, messieurs, une [telle] flambée,
 Que ma maison risqua d'être tout embrasée.

57. *stu affron.* — *Dité lo vai.* — 63. *l'étais pré.* — 64. *Yo fasai ensemblian dé sé tzaudá.* — 67. *tjai.* Recueil Corbaz : *tjaire* [le manuscrit et l'imprimé représentent la même forme : *tchyāy*, venant directement de *cadére*, tandis que les patois modernes possèdent des formes analogiques *tchāyrə* ou *tsizi*]. — 68. *stu biau dju.* — 69. *çen vo fe* [passé déf.] *onna tōla voilaye.*

- Pliu ma fellie etay quié, lo vo deri to net,
 Sa conollie a la man, fasin lo cafornet,
 Et lo fu que sauta é s'èmpré ay-ç-etopé,
 Fe quié sa mère et lli ne furont pas mau sotté.*
75. *Ditte-mé donc, messieu, ti per voutra conchense,
 Ce sin est ouna akchon !
 Ce lo souverin di que cén say oun'akchon,
 Pachense !*

- Nos avia-ç-ouna bouna et balla galéry,*
80. *Que y'é éta contrin de fère démoly.
 Ne poëvo* pas di min por l'honneur de ma fellie,
 Que vollié conserva entier dèn sa couquëllie.
 Car veniay taquena tiautre* tolé lé né ;
 Day viadzò lo matin, d'otro viadzò a miné,*

Puis ma fille était là, je vous le dirai franchement,
 Sa quenouille à la main, faisant le « cafornet » (en posant
 les pieds de part et d'autre du « mortier »).

Et le feu qui sauta et prit à la filasse
 Fit que sa mère et elle ne furent pas mal sottes.
 Dites-moi donc, etc.

Nous avions une belle et bonne galerie,
 Que j'ai été obligé de faire démolir.
 Je n'en pouvais pas à moins pour l'honneur de ma fille,
 Que je voulais conserver entier dans sa coquille,
 Car il venait taquiner chez nous toutes les nuits ;
 Quelquefois le matin, d'autres fois à minuit,

71. *noutra fellie était tie* [*pliu* au lieu de *pu* = *puis* est le résultat d'une confusion avec le mot *plus*]. — 73. *sautu alla prendre* [notre texte est plus patois]. — 74. *Dé quié sa mère*. — 75. *Dité lo vai*. — 80. *fère-à déguelly* [plus pittoresque, mais signifie plutôt *abattre*, *jeter à bas*, et convient peu ici]. — 81. *N'en poïvo pas dé men*. — 82. *entire-en*. — 83. *per chautre - autre la né* [voir appendice].

85. *Por tzerzi l'occasion de pouay feré ripaille,
En forcin d'on certin cabinet la serraille.
Slia galeri m'avay cotta cinquante Ecu :
C'est sa fauna portant, ce y'é to cén perdu.
Dite*-mé don, messieur, ti per voutra conchense,*
90. *Cé cén est oun'akchon !
Ce lo souverin di que cén say oun'akchon,
Pachense !*

*Noutré vezin avion aberdzi ouna né
— Por vo deré bin quand cén ne fa rin au fé —*
95. *On certin novien* qu'étay bon violare.
To ce ressemblià quié, tant lé fellie quié mare.
Stu galand lay etay, yo fazay lo finden,
Sin fère pi simblan de pi vouaiti lé dzen.
Lay sauta* et densa* sliau qu'etion a sa potta,*

Pour chercher l'occasion de pouvoir faire « ripaille, »
En forçant la serrure d'un certain cabinet.
Cette galerie m'avait coûté cinquante écus :
C'est sa faute pourtant, si j'ai perdu tout cela.
Dites-moi donc, etc.

Nos voisins avaient hébergé une nuit
— Pour vous dire [la chose] exactement, quoique cela ne
fasse rien au fait —

Un certain aveugle qui était bon joueur de violon.
Tout se rassembla là, tant les filles que les mères.
Ce « galant » s'y trouvait, faisant le petit maître,
Sans faire seulement semblant de regarder les gens.

Il y fit danser et sauter celles qui étaient à son gré (*litt.* à
[sa lèvre].

87. *Ma galéry.* — 88. *L'é su fôta, orendrai.* — 89. *Dité lo vai.* —
93. *Noutro vezin avai* [moins bon]. — 96. *L'ai sé rassemblan ty, lé
fellie avoué lé mârè.* — 97. *que fasai.* — 98. *sen fère ensemblian.* — 99. *L'ai
dansa, l'ai sauta stau.*

100. *Et lé mollavé* bin a la fin de la notta*.*
Adon, coumen tzacon sandzivé a s'én alla,
Et dèn lo tèn qu'allé noutra fellie appalla,
La pré et li'en mena enfin ouna petita,
Mé cen slia que besa ne mola ouna mitla!
105. *Dité, brave messieurs, ti per voutra conchensa,*
Ce cèn est oun'akchon!
Ce lo Souverin di que cèn say cun'akchon,
Pachense!

- Vo saray don encor, et sta et la pliou forta,*
110. *On dzor quié la Zabet iré su noutra porta,*
— C'ettay l'hyver passa que fazay cé gran fray
Et qu'on ne savay pliu yo ce catzi lé day, —
Stu cor s'approunze et pui, sen dere quié so quotte,

Et les embrassait bien à la fin de la danse.
 Alors, quand chacun songeait à s'en aller,
 Et au moment où j'allais appeler notre fille,
 Il la prit, et lui en fit danser enfin une petite.
 Mais il s'en fallut bien qu'il la baisât ni embrassât un peu
 (une miette)!

Dites, braves messieurs, etc.

Vous saurez donc encore, et celle-ci est la plus forte:
 Un jour que Elisabeth était sur notre porte,
 — C'était l'hiver passé, qu'il faisait ce grand froid
 Et qu'on ne savait plus où se cacher les doigts —
 Cet individu s'approcha et puis, sans hésiter (sans dire:
 que coûte cela?)

102. *Ye fù tzi mon vezin* [= je fus, etc., le manuscrit offre un texte plus clair]. — 103. *la mena onna tota petita*. — 105. *Dité lo vai* [le refrain est uniformisé dans l'imprimé]. — 111. *L'elay l'hyver; stu grand frai*. — 112. *Yó on ne*. — 113. *s'apprountza* [passé déf., impossible à cause de la mesure], et *poui, sen deré porquié* [porquié, accentué sur o, cfr. les vers 46

- Apré quoquie rézon qu'iquié lay vo marmotte,*
 115. *Et avay fé lé tor qué fon les tcharlatan,*
Volie lé lay fora dedèn son catzeman.*
Dite-mé don, messieu, ti per voutra conchense,
Ce sen son des akchon!
Ce lo Souverain di que cén say oun'akchon,
 120. *Pachense!*

- Vaicé on autro tor qué lay fe l'an passa,*
A qué ne pu djamé de sang fray repensa.
Les fellie et valet s'etion bouta én teta,
De s'alla promena on certin dzor de feta.
 125. *Coumén l'etion ti quie au dessu d'on recor*,*

Après quelques paroles qu'il lui marmotte là,
 Et après avoir fait les tours que font les charlatans,
 Il voulut les lui fourrer [les doigts] dans son « cache-mains ».
 Dites-moi donc, etc.

Voici un autre tour qu'il lui fit l'année passée,
 Auquel je ne puis jamais « repenser » de sang froid.
 Les filles et les garçons s'étaient mis en tête
 D'aller se promener un certain jour de fête.
 Comme ils étaient tous là au haut d'un tertre (?),

et 47, rime mal avec *marmotte*, la locution offre peu de sens ici, et remplace évidemment l'expression *sen dere quie so quotte* tombée en désuétude, et que l'éditeur de l'imprimé a cependant dû laisser subsister au vers 185, ne trouvant rien à mettre à sa place. L'expression doit signifier : *sans hésiter* ou quelque chose d'approchant, et est peut-être née dans des phrases comme : il partit avec son larcin, sans demander : que cela coûte-t-il, c'est-à-dire au plus vite ; la forme *quie* me fait présumer qu'il s'agit plutôt d'une proposition interrogative que relative]. — 114. *résons*, *adon que l'ai m.* [peu satisfaisant]. — 116. *volliai* [imparfait] *fourra sé dai.* — 117. *Dité lo don.* — 122. *Au qué n'é jamé pû.* — 123. *Lé fellie et lé valets.* — 125. *l'etian setiet* [aujourd'hui on dirait *setā* pour assis, la forme *setiet* m'est inconnue et repose peut-être sur une faute de lecture], *au coutzet d'on.*

- Stu grivoi l'embrassa per lo maiten dau cor ;
 Noutra fellie qu'etay aupré de liu staye,
 Et den lo memo ten la vaiqui renversaye ;
 Et puis, bredin breda, vo fon lo batacu*.*
130. *Tantou l'on est dezo, et tantou l'est dessus ;
 Cebin que le montra, coumen vo paudé craire,
 Dzarotire, dzenau.... et cen qu'on volie vaire.
 Après avay risqua dé la fère assoma,
 Le sé relaivé enfin, avoué dou pi de na.*
135. *Dité-mé don, messieu, ti per voutra conchense,
 Ce cen est oun'akchon ?
 Se lo Souverain di que cen say oun'akchon,
 Pachense !*
- Accuta vay, messieu, én vaicé onna terriblia :*
140. *Lo Diablo n'en pau pas fère onna pliu-χ-orriliblia.*

Ce grivois l'enlaça par le milieu du corps ;
 Notre fille (qui) était assise auprès de lui
 Et au même moment la voilà renversée ;
 Et puis, bredi breda, ils vous font la culbute.
 Tantôt l'un est dessous, et tantôt il est dessus ;
 De sorte qu'elle montra, comme vous pouvez croire,
 Jarretières, genoux... et tout ce qu'on voulut voir.
 Après avoir risqué de la faire assommer,
 Elle se relève enfin, avec deux pieds de nez.
 Dites-moi donc, etc.

Ecoutez un peu, messieurs, en voici une terrible :
 Le diable ne peut pas en faire une plus horrible.

126. *l'embrassé* [présent, le rythme demande le passé déf.]. — 127. *dé couta ly setaie* [l'original portait certainement *setaye*]. — 128. *Est, d. l. m. t., to d'on cou r.* — 130. *tantou l'otro est dessus* [contresens comique devenu populaire, mais qui n'appartenait pas à l'original]. — 132. *to cen qu'on voliai.* — 133. *dé sé fère assomâ* [préférable?]. — 135. *Dité lo vai.* — 140. *fère onna s'horriblia* [avec hiatus avant *onna* et élision devant *horriblia*, est peut-être la bonne leçon].

- Vo pré de la verraire et la pilé au mortay,
 — Que mafy lay pussé dinché pèla lé day ! —
 Et pui ye porté so den lo lly de ma féllie,
 Que la vo dépoira day la teta a la grellie.*
145. *Rin n'est pliu vré, messieu ; la ! ce vos- χ -avia vu
 L'état yo ce trova adon son pouro cu !
 Vo- χ -aray fé pedi, lo pouro miserablo !
 Car l'innocén ne day pati por lo coupablo.
 Portant lé d χ a garia, mé de ne cén lo mén*
150. *Que no- χ -en a cota d'on bon pot d'eguar χ en *.
 Dite-mé donc, messieu, ti per voutra conchense,
 Cé cen est oun'akchon ?
 Se lo Souverain di que cen say oun'akchon,
 Pachense !*

Il vous prit des débris de verre et les pila au mortier,
 — Que le diable puisse ainsi lui piler les doigts ! —
 Et puis il porte cela dans le lit de ma fille,
 De sorte qu'il vous l'écorcha de la tête à la cheville.
 Rien n'est plus vrai, messieurs ; hélas ! si vous aviez vu
 L'état où se trouvait alors son pauvre c.. !
 Il vous aurait fait pitié, le pauvre misérable !
 Car l'innocent ne doit pas pâtir pour le coupable.
 Cependant elle est déjà guérie, mais toujours est-il
 Que cela nous coûta un bon pot d'eau-de-vie.
 Dites-moi donc, etc.

141. *vo prend* [présent]. — 142. *que lo diablo l'ai pouisse* [*mafy*, incompris, est un des nombreux noms du diable]. — 143. *Et poui, l'apporté çen.* — 144. *Yó vo la* [*la vo* est plus patois] ; *dí la teta.* — 145. *Quand l'ai penso, Messieux.* — 148. *L'énocen ne dai pá.* — 149. *L'é portant d χ a garri, má de çen lo men* [— une syllabe]. — 150. *bio pot.* — 151, *Dilé lo vai.*

155. *Lo conto day craizu per yo y'é coumency,
Ne vo-ç-a pas enco eta fê a demi.
Ye m'en vè lo fini. Messieu, vo paudé craire,
Qu'ouna né — yo defio qu'on tçat eussé pu vaire —
Stu compaignon venie avoué de sé ami,*
160. *Environ la miné, que n'elia dça drumi,
Excepta la Zabet, que s'epudzivé encora,
A qui cria : veni on pou ver mé totora !
Vo-ç-én prio, Zabet, y'é oquie de pressén
A vo coumunica, mode çay que vos.mén !*
165. *Noutra fellie, qu'a çu, day sa pliu tendr'énfence,
Por ti lès grand valet beaucoup de complièzence,
— Car tçin de bouna race, a cén que tçacon dit,
Tsassé sovén solet, sèn qu'on l'ausse dressi —*

Le récit des lampes par lequel j'ai commencé,
Ne vous a pas encore été fait à demi.
Je m'en vais le finir. Messieurs, vous pouvez croire
Qu'une nuit, où je défie qu'un chat eût pu voir,
Ce compaignon vint avec [quelques-uns] de ses amis,
Vers minuit, alors que nous étions déjà couchés,
Excepté Elisabeth, qui cherchait encore ses puces,
A laquelle il cria : venez un peu vers moi tout de suite !
Je vous en prie, Elisabeth, j'ai quelque chose de pressant
A vous communiquer, maudit soit qui vous ment !
Notre fille, qui a eu, dès sa plus tendre enfance,
Pour tous les grands garçons beaucoup de complaisance,
— Car chien de bonne race, à ce que chacun dit,
Chasse souvent tout seul sans qu'on l'ait dressé —

155. d'au craizu. — 156. Ne vos a pas étâ onco fê. — 157. mé vè vo lo.
— 158. né que défio. — 159. stu grivois [— une syllabe]. — 160. ti dru-
mis. — 161. Horni noutra; sé pudzive. — 162. L'ai criè, veni vai, vers
mé on pou tot-ora. — 165. premire enfance. — 166. valets què trau dè
[= trop].

- Sén ce fère pressa le revilé son cheurtzo*,*
 170. *Et dechen ver stu cor, qui'etay den noutron pouertzo.*
To lo dray soupçouni que lli'avay de l'ougnion.*
Ne me trompavo pas, car stu fin compagnion,
Apré lay avay fè coqué faussé carresse,
Lay di que l'etay tèn de fairé day promesse;
 175. *Que le devay alla tzi son cousin Dubret,*
Yo troverion day pliomme et l'ecrètéro pret;
Que n'i'aray qu'a segni et que le devay craire,
Quié quand cèn saray fè, lay ballieray bin d'aire.
Et cèn lay dère ga, l'empougne per lo bré,
 180. *Fazen ti sé-χ-efor por la fère alla lé.*
Meday, quand le ve cen, le su bin se deffendre:
En lo grafounen fer, li'en dezen pi quié pèndre,

Sans se faire presser, [elle] met sa robe

Et descend auprès de cet individu, qui était dans notre
corridor.

Tout de suite je soupçonnai qu'il y avait du louche (de
l'oignon).

Je ne me trompais pas, car ce rusé compagnon,

Après lui avoir fait quelques fausses caresses,

Lui dit qu'il était temps de faire des promesses [de mariage].

Qu'elle devait aller chez son cousin Dubret,

Où l'on trouverait des plumes et l'écritoire préparés;

Qu'il n'y aurait qu'à signer et qu'elle devait croire,

Que quand ce serait fait, il lui donnerait bien des arrhes.

Et sans lui dire gare, il l'empoigne par le bras,

Faisant tous ses efforts pour la faire aller là.

Ma foi, quand elle vit cela, elle sut bien se défendre:

En l'égratignant fort, lui en disant pis que pendre,

170. à noutron. — 174. de [passé déf.]. — 175. Debret. — 176. Yò
troverai. — 177. Que n'arrai. — 179. Tot en l'ai dezen cen. — 182. lai

- Le cria : Pairé, pairé, apporta lo craizu,
Et dé voutr'outra man ne vegni pas voizu * !*
185. *Prendé on bon tricot ! Ne dio pas quié so cotté,
Sauto frou de mon lly, sén bouta mé cullotté.
Y'enprennio mon craizu, frinno avoz lés-ç-egra,
Couten bin quie cocon ne m'en saray pas gra.
Comen y'eté au poen d'entra deden l'alaye,*
190. *Stu grivoy, que chéntay quoquie malapanaye *,
En arreven que fi, devant que l'usso vu,
D'on cou de son tzappé mé détien * mon craizu.
Sbin que me vaiquié sen verre ouna gotta,
Et puis ma lampa bas, que sé toumavé tota.*
195. *Dité-mé donc, messieurs, ti per voutra conchense,
Ce cen est oun'akchon ?
Ce lo Souverain dit que cen say oun'akchon,
Pachense !*

Elle cria : « Père, père, apportez la lampe,
Et ne venez pas sans rien dans votre autre main !
Prenez un bon bâton ! » Je ne fais ni un ni deux, (je ne dis
pas : que cela coûte-t-il ?)

Je saute hors de mon lit, sans mettre mes culottes.
J'allume ma lampe, m'élançe en bas l'escalier,
Pensant bien que quelqu'un ne m'en saurait pas gré.
Comme j'étais sur le point d'entrer dans le corridor,
Ce grivois, qui pressentait quelque mauvaise aventure,
Au moment où j'arrivai, avant que je l'eusse vu,
M'éteint ma lampe d'un coup de son chapeau.
De sorte que me voilà sans voir goutte,
Et puis ma lampe à terre, qui se vidait toute.
Dites-moi donc, etc.

185-186. *Sauto fro dé mon liy sen boutá mé culotté, Prennio on bon bâton, ne dio pas que çen cotté.* — 187. *Empougno mon craizu.* — 188. *Savé ben qué stu cor ne m'en savai.* — 189. *Quand ye fû su lo poent.* — 190. *Mon grivois.* — 193. *Se bin que mé vailé.* — 195. *Dité lo don.*

- N'est pas lo tot! Quand vi ma lampa renversaye,*
 200. *Ye cru que ma Zabeth etay desonoraye.*
Me bouti a cria : fena, depatze-té,
Enprein l'autro craizu, sauta frou en panté!
Le me cray; dein dou sau, sta fena se presenté.
Stu compagnon, qui'etay calzy derrey day breinté,
 205. *S'avance tot d'on coup, et, sen la respecta,*
Paf! d'on cou de tzappé, vaiquié son craizu ba.
Cebin que no vaiquié encora sén lumiere,
Sén savay yo alla, craignent les etriviere.
A la fin lo galan, apré to cé frac,
 210. *Se reconé* et tzi lli s'ei alla sonica*,*
Contein comein on ray d'avay vu noutra pouère,
Et de no-z-avay fé a ti veni la fouère.
Lay y'é encor gagni on rommo violein,

Ce n'est pas tout : Quand je vis ma lampe renversée,
 Je crus que mon Elisabeth était déshonorée.
 Je me mis à crier : « Femme, dépêche-toi,
 Allume l'autre lampe, « saute dehors » en chemise ! »
 Elle m'obéit ; en deux sauts, cette femme se présente.
 Ce compagnon, qui était caché derrière des « brantes »,
 S'avance tout d'un coup, et, sans la respecter,
 Paf ! par un coup de chapeau, voilà sa lampe à terre.
 De sorte que nous voilà encore sans lumière,
 Sans savoir où aller, craignant [les coups d'] étrivière.
 A la fin, le galant, après tout ce fracas,
 Rentre et chez lui s'en va dormir [à poings fermés],
 Content comme un roi d'avoir vu notre peur,
 Et de nous avoir fait à tous venir la diarrhée.
 J'y ai encore attrapé un rhume violent,

202. *Et pren* [l'éditeur ne connaît apparemment pas le verbe *eim-*
prendre = *allumer*]. — 203. *ma féna*. — 206. *lo craizu*. — 207. *no vailé*.
 — 210. *Sé recouilly tzi ly*, et s'en va *sonica*.

Que m'a bin tormenta et me revin sovein.
 215. *Hem ! hem ! hem ! Adon dites vay en conchense,*
Ce sein son dai akchon ?
Ce lo Souverein dit que cein say dai-χ-akchon,
Pachense !

Qui m'a bien tourmenté et me revient souvent.
 Hem ! hem ! hem ! Maintenant dites un peu en conscience,
 Si ce sont des actions ?
 Si le souverain dit que ce sont des actions,
 Patience !

214. *et que mè prend sovent.* — 215. *Hom. Hom.* [et rien de plus]. —
 216. *Dité lo vai, etc.,* comme les autres fois.

APPENDICE

I. PRONONCIATION

Comme il est impossible de reconstituer exactement la prononciation patoise du XVIII^e siècle, nous avons renoncé à transcrire le poème phonétiquement. Nous croyons cependant rendre un service aux amateurs de nos dialectes, en indiquant la façon dont se prononcent aujourd'hui les mots les plus intéressants à ce point de vue. C'est un vieux « régent » d'Escherin sur Corsy (près Lutry) qui m'a renseigné là-dessus. Les numéros correspondent aux vers du texte.

Titre : *krèyzu* ou *krayzu*. — 1. *balyāy*. — 3. *klyě*, *plyon-ma*. — 4. *ardzè*, *marti*, *èklyǽñā*. — 6. *dèy-t-on*, *dépè*. — 7. *ditè-lo vā*, *konchēsā*. — 10. *vāyèin* (diphthongue nasale). — 11. *fǽlyǽ*. — 12. *pǽlyǽ*. — 14. *ma fay*. — 19. *laou say*. — 20. *rè*. — 22. *akchon*. — 24. *kò*. — 25. *nò krayā*. — 27. *vay tyǽ*, *pòr lyī*, *òrcindrā*. — 28. *nā*. — 29. *kótyè*. — 30. *papā*. — 31. *nārǽ*. — 32. *byǽ-pārǽ*. — 35. *dzò*. — 38. *layvè*. — 39. *vǽzǽna*. — 40. *kouzǽna*. — 47. *yādzò*, *ankouǽra*, *kòkè*. — 48. *pòrtyè*. — 49. *martalè*. — 50. *lǽ*. — 51. *vayè*. — 53. *rǽvǽ*. — 54. *vyǽdzò*. — 55. *pānāza*. — 58. *vèrǽ*. — 63. *vèlyǽ*, *mèrtā*. — 64. *ètsòoudā*, *dā*. — 65. *sǽ*.

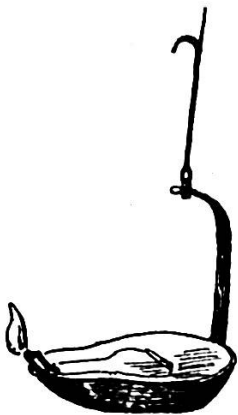
66. *galyèta*. — 67. *tomber* se dit aujourd'hui *tsəzi*. — 69. *voualāyə*.
 71. *étay tyə*. — 81. *pouāvo*. — 83. On dirait maintenant *pèchā-
 trè* au lieu de *tiautre*. — 95. *nòviyè*. — 97. *fèindè*. — 98. *vouèti,
 dzè*. — 99. *χlyòou*. — 104. *χlyə*. — 109. *fòrta*. — 111. *ivè, frā*.
 — 115. *lè tò*. — 121. *vaytsé*. — 123. *bātā, līta*. — 124. *fīta*. —
 125. *rəkò*. — 126. *maytè*. — 128. *mīmo*. — 129. *bataku*. —
 131. *pāddè*. — 141. *vèrārə*. — 144. *dèpouèra, grəlyə*. — 163. *prèsè*.
 164. *môdé, mè*. — 169. *cheurtso*, n'est plus connu. — 170. *pòrtso*.
 — 178. *èrə* ou *ārə*. — 181. *mədā*. — 182. *pèdrə*. — 184. *vouayzu*.
 — 187. *frin-no*. — 192. *dètyè*. — 202. *chāta frò*. — 204. *brètə*.
 208. *krènyè*. — 210. *rəkouè*. — 211. *pouārə*. — 212. *fouārə*. —
 213. *ron-mo, vyolè*. — 214. *tòrmètā, rəvèin, sòvè*.

II. EXPLICATION DE MOTS.

2. Les « pensionnaires » sont probablement les commis du notaire devant lequel le père dépose sa plainte.

3. *bantsə*, étude de notaire, greffe du tribunal.

8. *krayzu*, identique avec le mot français *creuset*, vieux français *croisuel*, esp. *crisuelo*, it. *crogiuolo*, qui ont signifié à l'origine « lampe » et qu'on tire généralement de *cruciolus*, petite croix, sans qu'il soit bien démontré quel rôle la croix a joué dans cette dérivation. M. Schuchardt (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVI, 314 ss.), suppose qu'il faut partir de *cochlea*, parce que la mèche émergeant de la lampe faisait penser à une tête d'escargot sortant de la coquille. Ce serait en ce cas **cloceolus*, changé en **croceolus*. Notre forme patoise rend vraisemblable une intervention sinon une dérivation de *crucem*. Inutile de dire que cette espèce de lampe n'est plus en usage.



9. *épèy* = peut-être, du latin *spero*, vieux français *espoir*, voir *Romania*, XXV, 437.

12. *pəlyə*, de *pəlyi*, fr. *piller* = voler adroitement.

14. J'ignore comment l'expression *beau chien* arrive à signifier *bien attrapé*.

16. *consistéro*, tribunal paroissial qui, sous la domination bernoise, se composait d'un juge, président, de son lieutenant ou vice-président, du pasteur (ministre), de plusieurs assesseurs

et d'un secrétaire. Ce tribunal semi-ecclésiastique, semi-laïque, jugeait les causes matrimoniales, les infractions aux bonnes mœurs, les contraventions aux règlements de police. Les ordonnances du gouvernement envoyées au consistoire commençaient ordinairement par les mots : *Aux. sieurs, Juge, Ministre*, etc., *salut!* imités ici par *à vous*, etc.

21. *fè*, adverbe, du latin *firmus*, subsiste encore dans d'autres patois.

24. *Ce son zau zu ama*, littéralement : *se sont eu eu aimés*, le *z* de liaison (provenant de *nous avons eu*, etc.) est soudé indissolublement au mot. La langue populaire remplace le passé défini *il aima* par *il a aimé*, et, par conséquent, *il eut aimé* par *il a eu aimé*. On dit communément : *quand j'ai eu su*, *quand il a eu dit*, etc., où le mot *eu* marque une idée d'antériorité. Au passif, on dit *il a eu été aimé*, et, comme en patois la formule *il a été* est généralement rendue par *il est eu*, il en naît la construction barbare, mais logique, *il est eu eu aimé*. Le cas n'est pas seulement intéressant au point de vue syntaxique, mais aussi par la diversité phonétique du mot *eu* placé sous deux accents différents, le premier plus fort que le second, ce qui produit la forte contraction de la deuxième forme.

29. Le mot *tracasserie* a conservé en patois le sens de *bagatelle*, *petit présent*.

32. La rime *nārā : byō-pārā* s'explique par la phonétique locale, qui supprime dans certaines positions la deuxième composante de l'ancienne diphtongue *ay*.

41. *galandé*, seul exemple de notre littérature patoise où ce mot se trouve au féminin.

45. *que cén say*, subjonctif, après les verbes de la parole, comme en allemand, en italien, en vieux français.

47. La récolte des noix donne lieu à des réunions de jeunes gens tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, appelées *kasāyā*. On casse des noix, on n'oublie pas de les arroser de vin, et l'on trouve l'occasion de forger des projets de mariage.

49. *s'époufā*, cfr. pour le sens l'exemple suivant : « Item a dit qu'ayant été laissé à la montagne des Prayses pour la garde des fromages qui restoient dans le challet de la dite montagne après la descente du bétail, il s'en *époufat* avec la casaque de

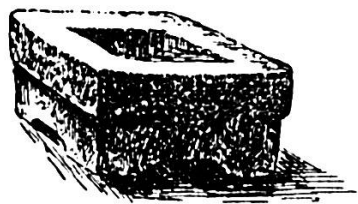
l'Armallier et un Serex [sérac] qu'il dérobat » (Cour de Vevey, 1682). Vient peut-être de pulvis; cfr. l'allemand *sich aus dem Staub machen*.

53. *sén cé qu'on reve*, comparez le vers 104 : *cen slia que besa*, où *sen* a le sens de : *le diable emporte* celui qu'on revit, etc., ce qui équivaut à une forte négation. Je suppose que c'est un juron abrégé. On rencontre parfois une forme plus complète : *de (ne) sin que*; cfr. 149 : *de ne cén lo mén d'on bon pot d'eguarzen* = *pas moins de*, etc.

54. *viaudzo*, espèce de serpe très forte à lame d'abord droite, puis recourbée à son extrémité; sert à tailler les haies et à couper des branches pour en faire des fagots. Du mot celtique *viduvium*, fr. *vouge*.



On ne voit pas très bien pourquoi le père s'arme de cet outil. Voulait-il se prémunir contre un mauvais coup du « galant » ?



63. *mortay*, grande pierre de grès creusée, dans laquelle on met les braises de la cuisine, après les repas, et servant de brasier. On l'emploie encore dans des lieux écartés. Même origine que le fr. *mortier*.

66. *gueliëtta*, petit cône de poudre humectée et broyée que les enfants s'amuse à fabriquer.

68. *folèyi*, rad. de *fou* + *idiare*.

69. *voilaye*, de l'allemand *wallen*?

81. *poëvo*, a pris la terminaison de la première conjugaison. On trouve aussi *volavo*, de *vouloir*, mais pas ici; cfr. *volié* au vers suivant.

83. *tiautre*, probablement pour *kiautre*, lat. *eccum hic ultra*, doublet éteint de *chautre* = *ecce hic ultra*, qui existe encore dans la composition *pèchautre*, dans nos parages.

95. *novien*, *aveugle*, de *non vedentem*.

99. *danser* et *sauter* sont ici employés comme transitifs.

100. *molā*, embrasser, proprement *émoudre*, probablement à cause de la ressemblance du bruit. *notta*, note — air — air de danse — danse.

116. On appelle *catzeman* non seulement un *manchon*, mais

aussi l'ouverture, de chaque côté d'une jupe, qui correspond aux poches que portaient les femmes.

125. *recor* signifie ordinairement le *regain*, ce qui ne va pas ici, à moins de comprendre *tas de regain*. Mon sujet d'Escherin m'a indiqué le sens de *tertre*, mais cette assertion mériterait d'être contrôlée.

129. *batacu*, de *betacu*, par assimilation de voyelles, formé des mêmes éléments que le français *culbute*, mais dans l'ordre inverse.

150. *eguarzen*, du latin *aquam ardentem*; cfr. Jeanjaquet, *Bulletin du Glossaire*, III, p. 36.

169. *cheurtzo* = *robe*, de l'allemand *Schürze*; comparez cette indication du *Vocabulaire* du *Recueil* Corbaz : *cheurtzo*, espèce de vêtement de femme, comme qui dirait une robe de chambre, un surtout. Le mot existe encore en Valais, par exemple à Evolène : *choutso* = robe en drap du pays, corsage et jupe d'une pièce, ainsi que dans les patois de l'Est de la France. Voir aussi Salvioni, *Romania* XXVIII, 106.

171. *lèy a dè l'unyon* = *il y a anguille sous roche*.

184. *voizu*, lat. *vacivus*, vide, stérile. Comp. le proverbe *an tardu ne fu djamé vouazu*.

190. *malapanaye* est composé de *mala* = *mauvais*, et de *panaye*, du verbe *pana* = *essuyer, frotter*.

192. *dètiendre* = *éteindre*, de *deextinguere*.

210. *recouilli*, signifie ramasser le blé à mesure que le moissonneur le fauche; l'ouvrière qui fait cette opération s'appelle *la recouillauza*. C'est une spécialisation du sens de *recueillir*. *Se recouilli* a le sens de *rentrer*. Comparez *se ramasser de quelque part, se réduire chez soi*, etc.

sonica ne signifie pas, comme l'indique le *Vocabulaire* du *Recueil* de Corbaz, suivi par Favrat, *gai, content*, mais *dormir*; comparez les passages suivants : *on pào sonicà et mimameint roncllià à se n'ése*, on peut dormir et même ronfler à son aise (*Conteur vaudois*, 1899, N° 18); *ne vollièint ètrè lèvd dévant que l'aussè botsi dè sonicà* = nous voulons être levés avant qu'il ait cessé de dormir (*Conteur vaudois*, 1884, N° 15). Ce verbe, qui se retrouve encore plusieurs fois dans le *Conteur*, est formé plaisamment, au moyen du suffixe *-ikā*, du radical de *sonno*, sommeil.

L. GAUCHAT.

